

Lailly en Val

Bulletin municipal
Juillet 2026



Entre Val et Sologne



Vie de la Commune 2 Service jeunesse 10

Vie et actions municipales 2 Vie associative 16 Vie locale 26

www.laillyenval.fr



“Chères Laillyloises. chers Laillylois.

Il y a deux mois, vous nous avez accordé votre confiance et au nom de toute l'équipe municipale, je vous en remercie.

Je souhaite également remercier les agents municipaux de Lailly-en-Val, pour leur accueil bienveillant et l'aide qu'ils nous apportent, ainsi que les conseillers municipaux pour l'implication dont ils ont rapidement fait preuve.

Petit à petit, nous trouvons nos repères et déterminons les tâches prioritaires auxquelles nous devons faire face. Nous prenons également connaissance des obligations tant au niveau de la commune, que de la Communauté de Communes de Terres du Val de Loire.

Actuellement, nous suivons de près la restauration du gymnase : les travaux avancent correctement et devraient être achevés, sauf imprévu, au cours du 4^{ème} trimestre 2026.

L'épisode précoce de forte chaleur a posé souci, notamment pour les écoles : dans l'urgence, nous avons acheté des ventilateurs. Au cours de ces mois, nous avons posé des films solaires anti-chaleur sur les vitres des classes exposées aux rayons solaires et de monter des toiles d'ombrage. Nous remercions sincèrement la société THIERS de Lailly-en-Val pour le don de 3 climatiseurs installés dans les écoles et les périscolaires.

D'autres sujets importants requièrent notre attention ; mais leur résolution viendra progressivement. Nous avons la volonté d'avancer mais nous devons impérativement respecter les budgets et faire preuve de patience.

Nous vous souhaitons un très bel été, pas trop brûlant pour la nature, et de belles vacances si vous pouvez en prendre !

Nous restons disponibles et à votre écoute si besoin.

Maire de Lailly-en-Val, **Didier CANET**

Horaires d'ouverture DE LA MAIRIE AU PUBLIC JUSQU'AU 31 AOÛT 2026

du Lundi au Vendredi
8 h 45 - 12 h : ouverture au public
14 h à 17 h : répondeur téléphonique
(consulté et rappelé en cas d'urgence)

Tous les 1^{er} samedi du mois
8 h 45 - 12 h : ouverture au public
et Permanence Sociale et Solidaire*

NOUVEAU

HORAIRES DE LA MAIRIE À COMPTER
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 :

Lundi et Vendredi

8 h 45 - 12 h / 14 h à 16 h : ouverture au public
+ 16 h à 17 h : répondeur téléphonique

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 45 - 12 h : ouverture au public
+ 14 h à 17 h : répondeur téléphonique
(consulté et rappelé en cas d'urgence)

Tous les 1^{er} samedi du mois
8 h 45 - 12 h : ouverture au public
et Permanence Sociale et Solidaire*

NOUVEAU

Accueil
02 38 46 92 35
Services Techniques
02 38 44 23 53

Services Enfance/jeunesse
02 38 44 72 79
Police Rurale
07 68 12 53 03

* **RDV permanence Sociale et Solidaire** :
Mme BRETON Florence, Adjointe au Maire
06.32.77.56.15 • adjoint4@laillyenval.fr

** **Téléphone d'astreinte communale** tenue par
Monsieur le Maire et Mesdames, Messieurs les Adjoint.es
au Maire 06.49.50.28.88

** Ce numéro est mis en place pour répondre uniquement aux situations urgentes nécessitant une intervention immédiate en dehors des horaires habituels des services municipaux (soir et week-end).

Merci de ne pas l'utiliser pour des demandes administratives ou non urgentes, afin de garantir la disponibilité du service pour les véritables urgences.

Nous vous remercions de votre compréhension.



BRÈVES DU CONSEIL



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2025

SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGET

Une autorisation de dépenses d'investissement a été accordée avant le vote du budget 2026, dans la limite de 461 251 €.

Investissements et opérations

Des opérations foncières ont été réalisées :

- Vente d'une parcelle pour 1 000 €
- Échanges de terrains dans le secteur de la ZAC des Gardoirs

Fonctionnement des services et ressources humaines

Les règles relatives au régime indemnitaire en cas d'arrêt maladie ont été actualisées, avec une rémunération ramenée à 90 % du traitement sur les trois premiers mois.

Tarifs communaux 2026

Les tarifs municipaux ont été fixés pour l'année 2026.

Services à la population

- Cantine enfants : selon quotient familial
- Cantine adultes : 5 €
- Transport scolaire : 11,05 € / mois

Location de salles

Salle Val Sologne :

- Week-end habitants : 360 €
- Week-end extérieurs : 500 €

Espace de la Lisotte :

- Week-end habitants : 500 €
- Week-end extérieurs : 1770 €

Cautions :

- Caution générale : 1 515 €
- Caution ménage : 400 €

Aire de camping-car

- Basse saison (24h) : 12 €
- Haute saison (24h) : 14 €
- Tarif 5 heures : 6 €

Location de matériel communal

- Table : 4,05 €
 - Banc : 2 €
 - Chaise : 0,50 €
 - Tente 20 m² : 150 €
 - Tente 40 m² : 300 €
 - Caution : jusqu'à 1 000 €
- #### Cimetière
- Concession 10 ans : 150 €
 - Concession 15 ans : 180 €
 - Concession 30 ans : 200 €
 - Columbarium : jusqu'à 520 €
 - Caverne : jusqu'à 460 €

Marchés et manifestations

- Brocante : 2,20 € / mètre
- Producteurs locaux : 10 €
- Producteurs extérieurs : 15 €
- Exposants : 5 à 15 € selon durée

Chenil municipal

- Garde d'un animal : 21 € par jour à partir du 2^e jour

Autres services

- Heure de ménage : 50 €
- Travaux communaux : 100 € / heure
- Participation destruction nids de frelons : 30 €
- Repas du 14 juillet : 13 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2026

SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGET

Une décision modificative de **6 781,24 €** a été adoptée afin d'ajuster l'inscription de la taxe d'aménagement.

Investissements et opérations

Le Conseil municipal a validé l'alignement et l'élargissement du **chemin de la Messe**, afin d'améliorer la circulation et l'accès aux parcelles destinées à une future zone artisanale.

Fonctionnement des services et ressources humaines

La commune a renouvelé son adhésion au service de médecine préventive pour une durée de trois ans. Elle a engagé une démarche de participation à la protection sociale complémentaire des agents (santé et prévoyance), conformément aux obligations réglementaires.

Vie locale et associative

La commune participe au financement de formations destinées aux personnels de l'animation, pour des montants compris entre **2 000 € et 2 500 €** selon les conventions.

Le montant total des subventions attribuées aux associations pour 2026 s'élève à 37 262,88 €.

Des financements complémentaires ont été accordés :

- CCAS : **4 200 €**
- Mission locale : **2 205 €**

Urbanisme, voirie et environnement

La longueur de la voirie communale a été portée à **29 321 mètres**, intégrant notamment le chemin de la Messe.

La commune participera au financement des études liées :

- aux zones humides
- aux évolutions des documents d'urbanisme

Cette participation est fixée à **50 % des coûts** en lien avec l'intercommunalité.

Le Conseil a approuvé le plan départemental de protection des forêts contre les incendies.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mars 2026

SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGET

Le budget primitif 2026 a été adopté pour un montant de :

- **2 908 787,90 € en fonctionnement**
- **2 619 029,24 € en investissement**

Le budget de la régie transport pour 2026 s'équilibre à :

- Fonctionnement : **31 070,21 €**
- Investissement : **47 788,57 €**

Les taux d'imposition communaux ont été maintenus :

- Taxe foncière (bâti) : **36,66 %**
- Taxe foncière (non bâti) : **54,58 %**
- Taxe d'habitation : **10,89 %**

Le compte financier 2025 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 942 300.90 € et un déficit d'investissement de 43 204.73 €, ce qui donne un **résultat global excédentaire de 899 096,17 €**.

Investissements et opérations

La commune poursuit le programme de réhabilitation du gymnase. Le lot « électricité » a été repris pour un montant de **59 394,19 € HT** à la suite du changement d'entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le **21 mars 2026 à 10 heures** à la Lisotte, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Élection du maire

Conformément aux règles en vigueur, l'élection s'est déroulée au **scrutin secret à la majorité absolue**.

Résultats du premier tour :

- Votants : **23**
- Suffrages nuls : **4**
- Suffrages exprimés : **19**

M. Didier CANET a obtenu **19 voix** et a été **élu maire dès le premier tour**. Il a été immédiatement proclamé et installé dans ses fonctions.

Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil municipal a fixé à **6 le nombre d'adjoints au maire**, conformément à la réglementation applicable aux communes de même strate démographique.

Élection des adjoints

L'élection des adjoints s'est déroulée au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage.

Une seule liste de candidats a été présentée.

Résultats du premier tour :

- Votants : **23**
- Suffrages nuls : **2**
- Suffrages exprimés : **21**

La liste a obtenu la majorité absolue et les adjoints ont été élus dès le premier tour.

Adjoints élus

Ont été proclamés adjoints et installés dans leurs fonctions, dans l'ordre de la liste :

- Stéphane **GAULTIER**
- Maryline **MACEDO**
- Philippe **PLOUSEAU**
- Florence **BRETON**
- Alexandre **MARTINS**
- Hélène **FORCE**

La parole aux élu.es de l'opposition

Chers électeurs,

Lors des dernières élections, vous avez été près de 48 % à porter vos suffrages sur notre liste. Nous tenons à vous exprimer notre plus profonde gratitude pour ce signal fort et cette confiance massive. Ce résultat, qui frôle la majorité, nous donne une légitimité claire mais nous confère avant tout une immense responsabilité. Nous sommes pleinement conscients des attentes que vous placez en nous. Soyez assurés que chaque voix comptera et que nous serons les porte-paroles de chacun d'entre vous au sein du conseil municipal.

Être dans l'opposition ne signifie pas être passif. Forts de votre soutien, nous exercerons un rôle de vigilance au respect des engagements pris et à la défense de l'intérêt général. Nous serons une force de proposition constructive, toujours prête à soutenir les projets utiles pour la commune,

Nous restons à votre écoute pour faire vivre le débat démocratique.

Vos élus de l'opposition



État Civil

du 01/01/26 au 30/06/26

BIENVENUE AUX NOUVEAUX LAILLYLOIS !!

Leyna Guiller, née le 01 janvier

Léo MENGOUCHI, née le 09 février

Loup LEVEUGLE, né le 21 février

ILS SE SONT UNIS !

Jonathan MICHAUX et Mathilde GAUDRY, le 20 février 2026,

Boris AVRIL et Pauline RIGAUD, le 15 mai 2026

ILS SE SONT PACSÉS !

Simon PROUST et Honorine DOUCET, le 27 janvier 2026,

Simon LEMOINE et Colleen SCHNEIDER, le 7 mars 2026.

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Suzanne NIVEAU, née BORÉ, le 06 janvier,

Geneviève JALLET, née GATILLON, le 09 janvier,

Nicole DECRONANBOURG, née DUCRUIX, le 21 janvier,

Daniel BLOT, le 24 janvier,

Annick FOURNIER, née GARNON, le 25 janvier,

Louis LEPETIT, le 27 janvier,

Bernard MÉGRET, le 06 février,

Yvette HURBAULT, née HURBAULT, le 07 février,

Jacques PINAULT, le 15 février,

Roger HUBACSEK, le 15 février,

Michèle PROUST, née GARANCE, le 23 février,

Gladys IPPOLITI, née LE GOUIS, le 19 mars,

Jacques GAUDIN, le 29 mars,

Etienne POULLIN, née FLOGNY, le 04 avril,

Yves THALER, le 18 avril,

Rolande MORIN, née TALLET, le 29 avril,

Nadine MAIGRE, le 15 mai,

Jocelyne DUMAS, née Nouaille, le 16 mai,

Jeanne ROUSSEAU, le 16 mai,

Elisabeth JEREBIC, née BARBARIC, le 23 mai,

Ghislaine PINAULT, née BORDIER, le 28 mai.

Recensement personnes fragiles

La commune de Lailly-en-Val actualise le registre des personnes fragiles



RECENSEMENT — DES — PERSONNES FRAGILES

COMMUNE DE LAILLY-EN-VAL

La commune met en place un recensement des personnes fragiles afin de pouvoir assurer un suivi et une aide adaptée en cas de :

 FORTES CHALEURS

 GRAND FROID

 CRISE SANITAIRE

 TOUT AUTRE ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL

Ce registre communal permet à la mairie de contacter et d'accompagner les personnes inscrites en cas de besoin.

QUI ?	QUOI ?	OÙ ?	COMMENT ?
 - Les personnes âgées - Les personnes en situation de handicap - Les personnes isolées ou vulnérables - Toute personne souhaitant bénéficier d'un accompagnement en cas d'alerte	 Un recensement pour mieux vous connaître et vous apporter une aide adaptée en cas de situation de crise ou d'événement exceptionnel.	 Directement en mairie 2 rue des Écoles 45740 LAILLY-EN-VAL 	2 possibilités : - En remplissant le formulaire disponible en mairie - Ou via le questionnaire accessible grâce au QR code joint 

Votre inscription est volontaire, confidentielle et réservée à l'usage exclusif de la mairie.

Merci de partager cette information autour de vous
Ensemble, reconstituons attentifs les uns aux autres.

Recensement à 16 ans : pensez-y !

Tu as 16 ans ?

C'est le moment de te faire recenser en mairie !

Cette démarche obligatoire doit être effectuée dans les 3 mois suivant ton anniversaire.

Pourquoi c'est important ?

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire, au bac ou à certains concours.

Comment faire ?

RENDS-TOI EN MAIRIE AVEC :

une pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement te sera remise : pense à la conserver précieusement !

Une question ? Les agents de la mairie sont là pour t'accompagner.



Action du territoire

CAFE DES AIDANTS organisé par le CLIC de Beaugency



Café des aidants®



Vous aidez un proche en situation de handicap, malade ou en perte d'autonomie

Et si on se rencontrait entre proches aidants autour d'un café ?

Animé par des professionnels, le Café des aidants® est un temps convivial d'échanges et d'information gratuit et ouvert à tous.

Infos

Les rencontres ont lieu une fois par mois, le jeudi de 14h00 à 15h30 – Programme gratuit à l'Hôtel de la Sologne de Beaugency, 6 place St-Firmin 45190

INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS AU : 02.38.44.90.20

La commune recherche des gardes-pêche bénévoles !

La municipalité de Lailly-en-Val lance un appel à candidatures pour renforcer son équipe de **gardes-pêche bénévoles**. Ces acteurs essentiels contribuent à la préservation des milieux aquatiques, au respect de la réglementation et à la sensibilisation des pêcheurs aux bonnes pratiques.

MISSIONS PRINCIPALES

- Surveiller le respect des règles de pêche (tailles, quotas, périodes d'ouverture, etc.).
- Vendre les tickets-pêche au profit de la commune.
- Rendre compte des éventuelles infractions ou anomalies à la mairie.
- Activité les week-end et jours férié suivant vos disponibilités. Un planning sera établi avec les autres garde-pêche.
- Les rondes sont menées à deux-garde-pêche.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être majeur et résider dans la commune.
- Avoir une bonne connaissance des pratiques de pêche et de la réglementation en vigueur.
- Faire preuve de **rigueur, de pédagogie et d'un esprit civique**.
- Votre candidature sera validée après enquête auprès du Trésor Public et ratification par Monsieur le Maire.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures sont à envoyer :

- Par mail : accueil@laillyenval.fr
- En mairie :
2, rue des écoles,
45740 Lailly-en-Val
- Par téléphone : 02.38.46.92.35
- Par courrier adressé à la mairie de Lailly-en-Val.



Rejoignez-nous pour préserver nos ressources naturelles et vivre une expérience enrichissante au cœur de la vie locale !

Pour une vie agréable dans la commune : rappel des arrêtés en vigueur

FENÊTRES OUVERTES, JARDINS ANIMÉS... PENSONS AUSSI AU CALME DE NOS VOISINS CET ÉTÉ ET POUR LES SAISONS SUIVANTES :

« ... EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N° 2004-203 du 30 avril 2020

Portant règlementation sur les bruits de voisinage

« ... Article 1 : Horaires autorisés pour travaux bruyants

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de gêner le voisinage (tondeuse thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- En semaine : de 8h30 à 19h
- Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Article 2 : Constat des infractions

Le non-respect de ces règles fait l'objet de procès-verbaux transmis aux tribunaux compétents.

Article 3 : Information et diffusion

L'arrêté est transmis aux autorités compétentes (Préfet, Gendarmerie, Garde-Champêtre) et affiché en mairie pour information du public. ... »

ENSEMBLE, FAISONS DE NOS RUES UN LIEU AGRÉABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT :

« EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE n°1607-212 du 7 juillet 2016

Prescriptions relatives à la propreté des voies et espaces publics, à la sécurité de circulation des piétons sur les trottoirs et interdiction d'application de produits phytosanitaires.

Article 1 : Plantations sur le domaine public

Les riverains peuvent planter sur le trottoir en limite de propriété, gratuitement. Conditions : trottoirs en calcaire, passage libre de 1,40 m minimum, largeur de plantation limitée à 50 cm, travail du sol limité à 10 cm. Plantes épineuses et grimpantes interdites ainsi que toute plantation au pied du mobilier urbain.

Article 2 : Produits phytosanitaires

L'usage de pesticides, désherbants et produits phytosanitaires est interdit sur tout le domaine public (trottoirs, routes, chemins, abords des eaux). Seul le compost naturel est autorisé.

Article 3 : Entretien des plantations

Les riverains doivent assurer l'arrosage, le nettoyage (feuilles et déchets verts) et la taille régulière des végétaux pour garantir la propreté et ne pas gêner la circulation ni les propriétés voisines.

Article 4 : Entretien des trottoirs et rues

- Neige et verglas : obligation de déneiger, saler/sabler et maintenir un passage piéton ; interdiction de rejeter neige ou eau sur la voie publique.
- Dégradations : nettoyage immédiat des salissures par les responsables, à leurs frais.
- Libre passage : trottoirs doivent rester dégagés (pas de dépôts, plantations ou stationnement gênant). Interdiction de jeter les déchets dans les égouts.

Article 5 : Entretien des végétaux

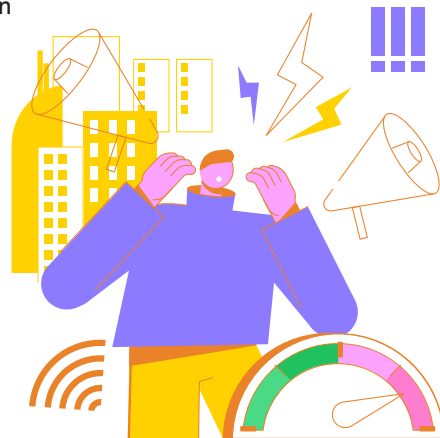
- Haies : hauteur limitée à 2 m max et taille nécessaire pour la visibilité routière.
- Élagage : à la charge du riverain, rien ne doit dépasser sur la voie publique (arbre public = commune).
- Plantations : distances minimales à respecter : 2 m pour les grands arbres, 50 cm pour les autres.

Article 6 : Animaux domestiques

Chiens tenus en laisse, muselière si nécessaire, identification obligatoire. Interdiction de laisser des déjections sur l'espace public : obligation de ramassage (amende en cas de non-respect). Les frais de nettoyage peuvent être facturés au propriétaire.

Article 7 : Sanctions

Toute infraction à l'arrêté est constatée et sanctionnée selon la réglementation en vigueur.



Le gymnase prend forme !

RETOUR EN IMAGES SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX

Restez connectés : toutes les informations à venir seront à suivre sur le site de la commune, la page Facebook et l'application PanneauPocket.



PÉRISCOLAIRE

Durant l'année scolaire, de nombreuses familles utilisent les accueils du service Enfance-Jeunesse ! Un service qui connaît toujours un accroissement de fréquentation depuis sa création en 2018.

Voici un aperçu des effectifs maximaux d'enfants accueillis durant cette année scolaire 2025-2026 :

- **Accueil périscolaire matin = 61 enfants** (avec 117 enfants inscrits)
- **Pause méridienne (cantine) = 221 enfants** (avec 223 enfants inscrits)
- **Accueil périscolaire soir = 93 enfants** (avec 149 enfants inscrits)
- **Aide aux devoirs = 14 enfants** (avec 21 enfants inscrits)
- **Transport scolaire = 21 enfants** (pour 11 familles concernées)

Tous les agents du service s'efforcent à accueillir les enfants dans les meilleures conditions et apporter une qualité lors des différents temps d'accueils. Le personnel encadrant veille rigoureusement à la sécurité affective, morale et physique des enfants.

Des pôles de jeux libres et des activités de création sont proposés par l'équipe d'animation.

L'association « Val de Lire » intervient, une fois par mois durant l'accueil du soir pour conter des histoires et les enfants apprécient ce moment !

Le responsable du service, Sébastien PAVY, reste disponible pour tout échange ainsi que Nisrine AZZA, coordinatrice périscolaire.

EXTRASCOLAIRE

- Accueil de loisirs lors des petites vacances : plus de 80 enfants viennent profiter des animations et des sorties proposées par notre centre de loisirs ! Tout est mis en œuvre par l'équipe d'animation pour permettre à tous les enfants de passer d'agréables vacances !

De multiples projets sont proposés aux enfants avec différents thèmes : Les pirates, Pâques, les fleurs, les animaux sauvages, le carnaval et les clowns...

Des sorties ont été réalisées au Kidyland de Fleury les Aubrais ainsi qu'au château de la Ferté Saint Aubin.

- Accueil de loisirs du mercredi : plus de 113 enfants sont inscrits dans notre centre de loisirs et viennent régulièrement ou de façon ponctuelle. L'équipe d'animation propose des projets par période (de vacances à vacances) ayant pour thèmes : La danse, le bricolage, le petit jardinier, le Printemps, les chevaliers...

Les enfants ont pu profiter de sorties extérieures comme le bowling et le parc Rigolou à Saran mais aussi une visite au Musée des Beaux-Arts à Orléans.

Un projet « décoration des bancs extérieurs de la cour de l'école élémentaire / périscolaire » est en cours... Réalisation effectuée par un groupe d'enfants accompagné d'une animatrice. Les deux bancs seront prêts pour la rentrée de septembre 2026 !

Des enfants de l'élémentaire vont rendre visite, une fois par mois, aux résidents de la maison de retraite et participent, ensemble, à des ateliers manuels ou de jeux.

• Pass'Ados :

10 jeunes se sont inscrits durant cette année scolaire. Ils ont pu profiter de différentes activités comme des ateliers sportifs (tennis de table, multisport, jeux innovants, tir à l'arc...), des ateliers culinaires mais aussi des ateliers de créations manuelles (modelage en terre cuite, origami, pyrogravure...). Ce Pass'Ados est coordonné par Nisrine AZZA et encadré par des intervenants extérieurs.



activités artistiques

AUTRES INFOS

- Le jeudi 21 mai, M. le Maire Didier CANET, M. Philippe PLOUSEAU, Adjoint aux Affaires Scolaires, Mme Sandra DJAROU, Conseillère municipale référente périscolaire, M. Sébastien PAVY, Responsable du service Enfance-Jeunesse et Mme Elodie MOUSSET, Responsable de la restauration se sont rendus chez API RESTAURATION pour une prise de connaissance de l'entreprise, une visite des locaux et la traditionnelle « Commission de restauration ». Ce temps d'échange a permis de faire un bilan des derniers mois et d'aborder les projets à venir notamment l'organisation du centre de loisirs de l'été 2026.

Engagée dans une démarche de qualité, l'entreprise API travaille en circuit-court en privilégiant les producteurs locaux. Des produits labellisés (notamment Label Rouge), des produits issus de l'agriculture biologique ainsi qu'une viande 100 % française composent régulièrement les repas proposés aux enfants !

Un livret informatif, concernant ce prestataire, sera réalisé puis distribué à toutes les familles courant septembre.

- Le mercredi 24 juin (reporté en mai 2027 en raison des fortes chaleurs), le centre de loisirs organise une journée spécifique pour clôturer cette année scolaire avec la venue d'animaux de la ferme mais aussi la possibilité de se balader dans Lailly-en-Val en calèche et de faire de l'initiation au poney ! Les enfants vont adorer ! Cette journée se terminera autour d'un accueil sympathique avec les familles à partir de 17h45.
- Un buffet et différents pôles d'activités seront proposés aux enfants, durant le temps de la pause méridienne, le vendredi 3 juillet !

Pour rappel, le responsable du service assure des permanences (sans rendez-vous), tous les lundis de 14h à 19h et les mercredis de 16h à 18h30 durant les semaines scolaires. Il est joignable au 02.38.44.72.79 (ne pas laisser de message sur le répondeur) et par mail à enfancejeunesse@laillyenval.fr



activités artistiques



visite à API



Bibliothèque "Lire en couleurs"



Infos

12 rue des Ecoles à Lailly en val
Mme Chantal LEFIN : 02.38.47.52.75
bib.lailly@ccterresduvaldeloire.fr

Inscriptions annuelles gratuites pour les enfants, 7.50 € pour les adultes.

Les lectures mensuelles du mercredi reprendront le 16 septembre de 10h30 à 11h15. Elles s'adressent aux jeunes enfants des bébés aux plus grands. Nous faisons deux groupes.

Toutes les informations sont diffusées sur le site internet de la commune, la page facebook et l'application Panneau Pocket.

Les lectures se sont terminées en juin par un spectacle apprécié, présenté par la Co'manie Compagnie : La fée Malapata.



LES HORAIRES D'ÉTÉ

Mardi : 16h30 – 19h

Jeudi : 16h30 – 18h30

Pour la reprise de septembre, on rajoute :

Mercredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 11h30

Conseil municipal des jeunes CMJ

La commission scolaire, enfance et jeunesse poursuit l'accompagnement du Conseil Municipal des Jeunes, dont les membres ont été élu.e.s pour un mandat de 2 ans, jusqu'au **4 octobre 2026**.

Lors de notre première réunion, nous avons pu échanger en détail sur les projets à mettre en place jusqu'à la fin du mandat.

• Sensibilisation au tri des déchets et aux écogestes :

Le samedi 6 juin, ils ont participé au ramassage des déchets suivi d'un repas partagé.

Le mercredi 10 juin, en partenariat avec la Communauté de communes des Terres du Val-de-Loire, les jeunes ont animé plusieurs ateliers sur le temps périscolaire. Ces interventions ont permis d'aborder les bons réflexes de tri et les principaux écogestes de manière ludique et participative.

• Découverte de la vie municipale

Le jeudi 2 juillet, les jeunes conseillers sont invités à assister à un conseil municipal. Lors des questions diverses, ils auront l'occasion de présenter leurs projets en cours et à venir.

• Participation aux festivités du 13 et 14 juillet

Le 13 juillet, vous pourrez retrouver les jeunes du CMJ au stade Meneux, où ils prépareront et distribueront les lampions aux enfants avant la retraite aux flambeaux.

Le 14 juillet, ils vous attendent nombreux pour le repas champêtre, suivi des Olympiades. Grâce à un travail conjoint avec la commission Vie festive et locale, plusieurs défis et quiz ont été imaginés pour petits et grands.

• Projet de rénovation des jeux

Un projet de rénovation des jeux situés à proximité du stade Meneux est également prévu.

• Participation aux commémorations

Les membres du CMJ ont participé aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin, témoignant de leur engagement citoyen et de leur attachement au devoir de mémoire.

• Fin de mandat

Pour clôturer leur engagement, un **moment de remerciements** sera organisé en fin de mandat afin de saluer leur investissement et leur participation à la vie communale.

Nous souhaitons remercier les élu.e.s du CMJ ainsi que leurs familles pour l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat.

Se souvenir. honorer. transmettre : retour sur la commémoration du 8 mai 2026



En ce 8 mai 2026 à Lailly-en-Val, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes ont commémoré :

- le 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
- et également l'anniversaire des 400 ans, cette année, de la création de la Marine nationale.

Commémoration célébrée en présence de :

- L'ACPG - CATM – OPEX, Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc – Opération Extérieure,



Décoration de 50 ans de Porte-drapeaux pour M. Serge LECOLBEC,
Décoration de 20 ans de Porte-drapeaux pour M. Roger BORDIER,

- Les Pompiers de Lailly-en-Val,
- La Batterie Fanfare de Lailly-en-Val,
- Les Membres de l'Association MVCG - Military Véhicule Conservation Group – présents sur leurs jeeps,

Et Vous, les Administrés de Lailly-en-Val, quel plaisir de vous retrouver.

*Un grand merci à toutes et tous
pour votre présence. ce jour. pour
ne pas oublier.*

Nos engagements

Créer du lien

MISE EN PLACE DU « SAMEDI PAPOTE » ! MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le « Samedi Papote » est un temps d'échange convivial et ouvert à tous, destiné à favoriser le dialogue entre les habitants et leurs élus. Ces rencontres permettent d'être à l'écoute des administrés, de créer du lien social, de recueillir les attentes et d'identifier les besoins du territoire.

Ces moments privilégiés sont également l'occasion de faire émerger des idées, de partager des informations et d'organiser, selon les sujets abordés, des séances thématiques répondant aux préoccupations des habitants.

Un rendez-vous simple et accessible pour construire ensemble une vie locale plus proche et plus participative.

RETOUR SUR 1^{ÈRE} ÉDITION DU 11 AVRIL 2026

"Pour sa 1^{ère} édition, Samedi Papote a réuni une vingtaine de participants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Chacun a pu prendre le temps d'échanger librement et de faire connaissance.

Ce moment de partage a également permis de recueillir idées, envies, besoins, doléances, les discussions ont été riches et constructives, offrant une belle diversité de sujets et de pistes d'actions pour la suite.

Prochain rendez-vous souhaité en soirée, autour d'une thématique spécifique."

ENFIN BIENTÔT

Un rdv est en préparation avant l'été, une communication spécifique avec la thématique retenue sera diffusée sur le site et la page facebook de la commune, sur l'application Panneau pocket et par affichage dans les commerces et bâtiments communaux.



Créer du lien intergénérationnel

MISSION TRÉSOR RÉUSSIE !

En ce dimanche 12 avril dernier, la toute 1^{ère} édition de la « Quête au trésor » organisée par la municipalité de Lailly-en-Val a rassemblé plus de 140 participants, de tous âges, venus de la commune mais aussi des alentours.

Un très beau moment de partage, largement apprécié, qui a permis à chacun de (re)découvrir Lailly-en-Val autrement, à travers des énigmes et son patrimoine.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé et contribué à la réussite de cette matinée.

La municipalité remercie les propriétaires du Château Art & Mémoire de Lailly-en-Val pour avoir ouvert leur porte aux administrés, qui ont grandement apprécié de découvrir ce beau château.

Un grand merci également à Hyper U Baule pour les chocolats, qui ont fait le plus grand bonheur des enfants.

Vos retours, laissés sur place, nous donnent déjà envie de renouveler l'expérience l'année prochaine !

Nous restons bien sûr à l'écoute de vos suggestions pour continuer à améliorer cet événement.



Accompagnement social et solidaire

PERMANENCE SOCIAL ET SOLIDAIRE EN MAIRIE

Une permanence d'accompagnement social et solidaire se tient tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h à la mairie. Ce temps d'accueil est ouvert à tous pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos besoins.

Contact pour prise de RDV : Mme Florence BRETON

Tél. : 06 32 77 56 15 / Mail : adjoint4@laillyenval.fr

En dehors de la permanence, il vous est possible de contacter Mme Florence BRETON avec possibilité de visite à domicile.

Développement durable

MATINÉE NETTOYAGE :

une belle mobilisation... et un constat à ne pas ignorer

La Commune de Lailly-en-Val a reconduit la matinée de nettoyage le samedi 6 juin dernier avec les habitants et les élus. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé : grâce à vous, plusieurs secteurs ont pu être nettoyés dans une ambiance conviviale.

Au total, 25 kg soit 3 poubelles pleines de déchets ont été ramassées (1 grande jaune et 2 bacs noirs), ainsi que près de 6 litres de mégots de cigarettes. Un chiffre qui surprend... mais qui montre surtout qu'il reste encore du travail pour garder notre commune propre.

LES MÉGOTS, UN VRAI PROBLÈME

On a tendance à ne pas y penser, mais les mégots sont loin d'être anodins. Ils contiennent du plastique et mettent entre 10 et 15 ans à se dégrader dans la nature. Pendant ce temps, ils libèrent des produits toxiques qui polluent les sols et l'eau.

Un seul mégot peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau. C'est énorme pour un si petit déchet !

ATTENTION AU RISQUE D'INCENDIE

Les mégots mal éteints peuvent aussi provoquer des départs de feu, surtout quand il fait sec notamment dans les forêts aux alentours de Lailly-en-Val et autour de l'étang. Jetés dans l'herbe ou sur le bas-côté des routes aussi, ils peuvent rapidement enflammer la végétation. C'est un risque réel qu'il ne faut pas sous-estimer.

ADOPTONS LES BONS GESTES

Cette action montre que beaucoup d'habitants se sentent concernés par la propreté de la commune. Pour aller plus loin, chacun peut agir au quotidien :

- utiliser un cendrier (ou un cendrier de poche),
- jeter ses déchets dans les poubelles,
- et sensibiliser autour de soi.

La mairie remercie encore chaleureusement tous les participants, le Conseil Municipal des Jeunes, l'ALC Rando et l'Association Running Lailly 45 pour leur engagement. Ensemble, continuons à prendre soin de notre cadre de vie !



3ème rencontre

Producteurs & Créateurs

Organisée par la commune de Lailly-en-Val

Dimanche 28 juin • 10h30 à 18h30

Salle de La Lisotte - Lailly-en-Val

Entrée Libre - Plus de 40 exposants

1 Lot à gagner toutes les heures !

Food truck Kréol'K

Bien-être avec Jessy Beauty et Ma Planète Intérieure

Maquillage Enfant

Biscuits • Cotignac • Bière • Vin • Chocolat • Miel • Confiture • Fromage • Saucissons • Épicerie • Fleurs • Sel aromatique • Couture • Textile • Maroquinerie • Bijoux • Bougies • Objets de décoration • Mosaïque • Céramique

Pour toute information, contacter la mairie au : 02 38 46 92 35 ou à accueil@laillyenval.fr

Fête nationale

Fête Nationale
13 et 14 juillet 2026

13 juillet

22h00 : Distribution de lampions au stade Meneux
22h30 : Départ en musique avec la batterie fanfare
23h00 : Feu d'artifice à l'étang sur le thème "Les légendes du cinéma"
23h30-1h00 : Bal sur la place de l'église

14 juillet

→ **Inscription en mairie avant le 2 juillet**

12h00 : Déjeuner champêtre au terrain de pétanque
13€ par personne / gratuit pour les moins de 8 ans
Après-midi : Olympiades par équipe

1 panier garni à gagner !

Nous contacter :
accueil@laillyenval.fr
2 rue des écoles - 02 38 46 92 35
Ville de Lailly en Val

Service civique

OÙ S'INSCRIRE POUR TRAVAILLER DANS LES ÉCOLES ?

Les jeunes souhaitant effectuer un service civique au sein des écoles de Lailly-en-Val et dans d'autres structures disposent de plusieurs plateformes pour consulter les offres et candidater.

La principale est le site national :

<https://www.service-civique.gouv.fr>



Ce portail officiel recense l'ensemble des missions disponibles, notamment dans les établissements scolaires, avec possibilité de candidater directement en ligne.

Les offres proposées par l'Éducation nationale sont également accessibles via les sites académiques, par exemple :

<https://www.ac-orleans-tours.fr>



Il est aussi possible de se rapprocher de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/dsden-du-loiret-45>

Enfin, des structures locales accompagnent les jeunes dans leurs démarches :

• Missions locales : <https://www.mission-locale.fr>

• Réseau Information Jeunesse : <https://www.cidj.com>

Une démarche simple pour s'engager au service des enfants et de la vie locale.



Acpg. Catm. Opex



Nous arrivons à la moitié de l'année 2026, marquée par plusieurs repas et manifestations et l'accueil de 2 nouveaux adhérents, Anciens Combattants, avec trois prestations organisées : l'AG avec galette, le repas annuel avec animation et le repas du 8 mai.

Pour cette cérémonie, 3 porte-drapeaux et celui des Sapeurs Pompiers étaient présents aux côtés de M. le Maire et du Président, avec la participation du jeune Maël (CMJ) pour l'appel nominatif et le message de l'UFAC, rappelant l'importance de la transmission de la mémoire.

La journée s'est terminée par un repas buffet rassemblant une trentaine de convives salle Val Sologne, et a été marquée par la remise d'insignes à M. Serge LECOLLOEC (50 ans) et M. Roger BORDIER (20 ans) pour leur engagement et leur dévouement.

La section reste active et invitée aux manifestations du 12^e Régiment de Cuirassier d'Olivet, tout en soulignant que les effectifs s'éclaircissent et que la porte reste ouverte à tous pour faire perdurer le souvenir.

Les anciens militaires sont les bienvenus en tant qu'OPEX et les autres en tant que sympathisants ; la section lance un appel à volontaires, dès 16 ans, pour devenir porte-drapeau et prendre le relais.

Penser à nos Anciens Combattants, c'est respecter leur engagement ; tout nouveau venu sera accueilli par nos adhérents.



Infos

Président : Gérard PERIN
06 81 07 49 26
perinousse@hotmail.fr



Avenir Loisirs et Culture



CHORALE : Les « voix z'ins » est une chorale d'adultes (h/f) tissant un lien amical et musical avec d'autres chorales de la région lors de concerts le plus souvent caritatifs ; cette année, alliance avec la société musicale et l'école de musique de Cravant Villorceau autour de la comédie musicale Starmania (6 représentations). Nous avons également participé à la fête de la musique à Beaugency ; répétitions le mercredi de 19h à 20h30 en alternance à Lailly en Val et à Saint-Laurent-Nouan.

Renseignements : Lydie MERCERON • lydie.merceron@yahoo.fr

DANSE : La saison 2025-2026 touche bientôt à sa fin ; merci aux danseurs, bénévoles, familles et partenaires pour cette belle aventure, marquée par une ambiance conviviale, le développement de la technique, de la créativité et de l'esprit de groupe. Les spectacles de fin d'année ont permis de présenter les chorégraphies préparées avec enthousiasme ; cours le mercredi à la Lisotte de 15h15 à 21h30, inscriptions au forum des associations début septembre.

PYRAMIDE : Retrouvez nous autour des jeux de lettres dans une ambiance conviviale le lundi après-midi à la salle Saint Sulpice de 14h à 16h30.

Pour tout renseignement : Mme Chantal LEFIN • chantal.lefin@wanadoo.fr

AUTOUR DU FIL : Nous pratiquons des activités autour du fil : patchwork, broderie, tricot dans une ambiance amicale, le mardi après-midi de 14h à 17h à la salle Saint Sulpice.

Pour plus de renseignement : Mme GRATUZE Chantal • bechmalubati@orange.fr

SCRAPBOOKING : Nous pratiquons ce loisir créatif, qui permet de mettre des photos en valeur, une fois par mois, le dimanche, à la salle St Sulpice.

Pour tout renseignement : Mme Chantal GRATUZE 02 38 44 21 43 ou bechmalubati@orange.fr

AIDE À LA LANGUE FRANÇAISE : Ces cours sont collectifs mais personnalisés pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle ou pour le besoin d'améliorer la lecture ou l'écrit ou pour effectuer des démarches.

Ils sont dispensés par une équipe de bénévoles qualifiés.

Pour plus de renseignements : Mme AESCHBACHER Michèle • miaesch@orange.fr



Ale - Rando Lailly

L'ALC RANDO LAILLY est une association de randonneurs affiliée à la Fédération Française de Randonnée – Comité du Loiret.

Nous marchons le mercredi matin sur les chemins de Lailly en Val en alternance, une semaine sur deux, avec une sortie à l'extérieur. La distance parcourue avoisine les 10 – 12 kms au rythme de chacun, dans la convivialité et sans esprit de compétition.

Les sorties à l'extérieur se déroulent généralement dans les communes environnantes. Certaines, plus éloignées, sont programmées avec un pique-nique sorti du sac ou un restaurant et parfois la visite d'un site remarquable.

Le mercredi à Lailly en Val, rendez-vous sur le parking de La Lisotte à 8h30 pour partir marcher à 8h45.

Le dimanche est réservé aux sorties organisées par les clubs de randonnées voisins.

Pour nos sorties du dimanche comme à l'extérieur nous privilégions le covoiturage dans la mesure du possible.

Les effectifs pour la saison 2025 – 2026 sont stables et le mercredi nous sommes à plus de 50 marcheurs.

Nous rentrons d'un séjour à Nedde (87) pour une escapade autour du Lac de Vassivière. Vivement l'année prochaine pour aller où ?

Fin juin nous fêterons les 20 ans du club.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre au forum des associations ou le jeudi 24 septembre pour notre assemblée générale. Vous pourrez prendre votre adhésion.

Bonnes vacances.

Contact

2, rue des écoles • 45740, Lailly-en-Val
alclailly@gmail.com
Luc Gilbert : 06 07 17 27 01



Avenir Tir Lailly-en-Val

Le Club de Tir de LAILLY EN VAL, créé en 1908, compte toujours de nombreux membres affiliés à la Fédération Française de Tir, pour des activités sportives très prisées, depuis de nombreuses années.

Le tir est la troisième discipline sportive la plus pratiquée au monde, et peut se pratiquer dès l'âge de 8 ans.

Les disciplines de tirs, aux stands 50 mètres (carabines), 25 mètres (pistolets) et 10 mètres (carabines & pistolets), ont de quoi satisfaire les pratiques sportives de chacun.

L'Ecole de Tir est ouverte, pour nos jeunes licenciés, les mercredis après-midi (hors congés scolaires) de 14h30 à 16h, selon le nombre de tireurs.

Horaires d'ouverture des stands Olivier MENEUX :

Dimanches de 09h30 à 12h00 et mardis de 17h30 à 19h30.

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 se feront à partir du 7 septembre, les bulletins d'adhésion sont disponibles sur demande à bureautirlaillyenval@orange.fr



Le président.
Gilles SAVOIRE



Chers habitants de Lailly En Val.

L'APE a vécu une année riche en projets pour nos enfants, avec au deuxième semestre plusieurs actions pour les enfants et leurs familles dans un esprit de partage.

Parmi les temps forts : la chasse aux œufs à la ferme du Clossy, moment convivial autour des animaux et d'énigmes pour petits et grands.

La boum de fin d'année, une première, a permis aux enfants de célébrer la fin de l'année scolaire dans la bonne humeur et avec leur musique préférée.

Les cartes « mission gentillesse » offrent aux enfants la possibilité de proposer une attention personnalisée dans un esprit de bienveillance.

Les clés USB des CM2 seront remises pour marquer le passage au collège et accompagner cette nouvelle aventure.

La kermesse, organisée avec l'UPEL, viendra clôturer cette année avec des moments festifs et familiaux attendus.

Toutes ces actions sont possibles grâce à l'investissement des bénévoles, des parents et des familles qui participent, aident et soutiennent les projets.

Grâce à votre implication, l'association accompagne les écoles et contribue à une scolarité plus agréable : sorties scolaires, entretien des locaux et jeux extérieurs, projets pédagogiques.

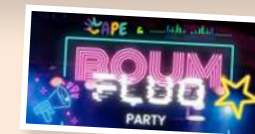
L'association reste ouverte à tous les parents souhaitant échanger, proposer des idées, participer à la vie scolaire et créer du lien entre familles, mairie et équipe enseignante.

Nous remercions chaleureusement tous les participants et vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances et un rendez-vous à la rentrée de septembre 2026.



Infos

apelaillyenval@gmail.com
f APE Lailly en Val



Unis pour les écoles



UPEL

Chers parents, bénévoles, élèves et enseignantes,

La fin de l'année approche à grands pas et c'est avec un immense plaisir que nous avons œuvré à vos côtés pour le bien-être des élèves et des enseignantes.

C'est ainsi que tout au long de l'année, l'association de parents d'élèves s'est mobilisée avec enthousiasme pour proposer des actions variées, conviviales et lucratives pour la plupart. D'Halloween à la bourse aux jouets, en passant par le marché de Noël et la vente de saucissons, chaque événement a été l'occasion de partager de bons moments tout en contribuant à la vie des écoles. Les membres de l'association ont également préparé avec énergie la fête des écoles, avec notamment une super tombola qui promet de beaux cadeaux pour petits et grands.

Grâce à cet engagement collectif, des dons ont pu être réalisés tout au long de l'année au profit des deux écoles, afin de permettre à chaque élève de bénéficier de sorties ou activités pédagogiques payantes.

Un grand merci à tous les parents, grand-parents bénévoles pour leur investissement et leur bonne humeur. Nous souhaitons à tous les élèves et à leurs familles de très belles vacances, riches en repos, en joie et en moments partagés

À la rentrée, une assemblée générale sera organisée le mardi 8 septembre 2026 à 19h30 à la salle de la Lisotte : nous serons ravis d'y retrouver nos bénévoles et d'accueillir de nouveaux parents souhaitant s'impliquer dans la vie des écoles.

Très belles vacances à tous.

Les membres de l'UPEL

Infos

unispourlesecolesdelaillyenval@gmail.com

f Unis pour les Écoles de Lailly-en-Val



Club de Badminton

Malgré un quotidien bousculé par la logistique, peu de visibilité nos joueurs ont brillé sur tous les terrains.

Le club s'est distingué lors des rencontres interclubs : 2 équipes inscrites.

- Équipe Loisirs : Menée par Vincent, elle finit invaincue en poule et s'incline avec les honneurs en quarts de finale. Bravo !
 - Équipe D3 : Coachée par Miguel et Thibault, elle décroche une belle 3^e place de poule. L'aventure s'est arrêtée en consolante suite à un problème de calendrier. Ce n'est que partie remise !
- Tournois individuels : Nos licenciés ont fièrement porté les couleurs de la commune lors des différents tournois individuels de la région. Mentions spéciales à Charles, Guillaume, Teddy, Théo, Quentin, Sam, Eddy, Nadège, Laëtitia pour leurs podiums. Félicitations pour ces belles performances !

Actuellement "hors les murs", le club espère retrouver sa salle la saison prochaine à la fin des travaux. Un immense merci au club de Saint-Laurent-Nouan qui nous accueille à bras ouverts les lundis et jeudis soir ainsi qu'à la municipalité de Jouy-le-Potier pour le prêt de son gymnase le dimanche matin. Grâce à eux, l'esprit sportif et la convivialité ne s'arrêtent jamais.

Envie de nous rejoindre ? Du débutant au joueur confirmé, **N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour venir faire une ou plusieurs séances d'essai !**

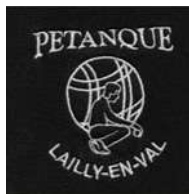


Créneaux actuels (à Saint-Laurent)
Les lundis et jeudis soir de 19h à 22h

Infos

laillybad@gmail.com

Lailly Badminton Club



Pétanque

L'HISTOIRE CONTINUE ! Le 30 mai 1981, le C.A.L pétanque voyait le jour avec comme fondateur M. DUTRANNOY accompagné par M. LORGEOU. Pour l'anecdote, le 1^{er} concours

organisé a été remporté par M. DUBOIS Robert encore licencié au club, la passation est faite avec le petit-fils Baptiste âgé de 14 ans qui ce dimanche participera au 2^{ème} tour de coupe.

45 ans après, le club continue à évoluer où actuellement 70 licenciés représentent le club lors de championnat acharné, avec cette année encore de gros résultats avec :

2 équipes masculines et une équipe féminine sont qualifiées en championnat ligue du Loiret, un grand bravo à eux !

Les ambitions du club sont claires : continuer à faire évoluer nos équipes jusqu'à l'élite.

Pour cela nous avons besoin de faire évoluer notre infrastructure sur l'agrandissement de notre terrain et la réfection de notre éclairage qui ne nous permettent pas pour l'instant d'accueillir des compétions de niveau national ou régional, en espérant que cela puisse se réaliser pour continuer l'histoire engagée en 1981.

Nous profitons également pour remercier tous nos bénévoles qui sont nombreux à venir aider pour que chaque compétitions soient un succès et cela dans la bonne humeur !!



Batterie Fanfare

JUMELAGE

Si vous avez entendu résonner quelques notes de musique durant le week-end de la Pentecôte, cela est normal, nous avons reçu comme tous les 2 ans, nos amis d'Amelsbüren, musique avec laquelle nous sommes jumelés.

CONTE MUSICAL « LE SALOON EST SUR LA LIGNE »

Alliance inédite de pionnières dans l'Ouest Américain et d'indiennes pour lutter contre l'implantation d'une ligne de chemin de fer au milieu du Saloon, conte musical imaginé par notre cheffe d'orchestre Jade Texeira.

À partir de septembre, l'histoire mise en musique a donné lieu à des répétitions, avec décors et costumes créés par une équipe de bénévoles et la participation des épouses des musiciens et élèves pour la narration.

Deux représentations ont été données les 30 et 31 mai à la salle de la Cerisaie à Tavers, réunissant 19 musiciens de 17 à 75 ans, 7 jeunes musiciens de 6 à 9 ans et 10 épouses.

La plus belle récompense de ce travail reste le public, venu nombreux à ces deux représentations.

MERCI À VOUS !



Agenda

Si vous n'avez pas pu venir, notez sur votre agenda :

Nouvelles représentations le vendredi 13 et samedi 14 novembre 2026, à l'occasion de notre Sainte-Cécile, Salle de la Lisotte à Lailly-En-Val.

NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX !



Comité des fêtes

Le 10 octobre 2026 à 20h à la Lisotte le COMITE des FÊTES vous invite à partager une soirée spectacle et musique.

En première partie un spectacle avec la fantastique troupe de danse : « Déca Danse »

Soirée autour d'une planche apéro avec kir offert.

Suivie d'une soirée dansante sur le parquet de la Lisotte

Entrée – planche apéro – kir offert : 25 €

Réservation

au 02 38 44 71 82

comitedesfeteslailly@free.fr



Le COMITE des FETES organisera encore cette année le Réveillon de Saint Sylvestre à la Lisotte.

Le prix reste inchangé à 115 € :

Apéritif - menu – boissons – orchestre de 3 musiciens, tout est compris

Réservations ouvertes :

Attention, passé le 30 septembre, il ne reste bien souvent plus de places !

Réservation

au 02 38 44 71 82

comitedesfeteslailly@free.fr





AMAP CULTURELLE

RETOUR SUR LA 3^{ÈME} ÉDITION DU VÉLOSTIVAL

Quelle édition ! Sous un ciel radieux, près de 180 participants ont répondu présents. Un public varié : locaux, visiteurs de la région et habitués des éditions passées, preuve que l'événement s'installe comme une institution !



Les spectacles de la compagnie Hors les Rangs ont été un vrai triomphe : trois créations aux accents variés, mais toujours teintées d'un humour qui fait mouche.

La découverte de l'archéovillage de Saint-Laurent-Nouan, un lieu hors du temps fascinant, a été un véritable coup de cœur. Et que dire de la dégustation à la biscuiterie Moderne ? La production de biscuits fraîchement relancée et la (re)découverte du cognac d'Orléans ont fait beaucoup d'heureux, là aussi.

Cette année encore, les retours du public sont unanimes et nous vont droit au cœur !

Un immense merci aux bénévoles, aux artistes et à nos partenaires pour cette journée magique.

À noter dès maintenant : le Festivernal 2026 aura lieu le 12 décembre à la salle de la Lisotte !!

NOUS SOUTENIR ET/OU NOUS REJOINDRE !

Au sein de l'(H)AMAC, nous créons des événements festifs et accessibles, tout en défendant une juste rémunération des artistes. Comme beaucoup de structures associatives, nous faisons face ces derniers mois à des défis financiers inédits. Pour nous aider, plusieurs moyens existent :

- Soutenir financièrement la programmation pour permettre aux prochains événements de voir le jour.
- Adhérer et nous rejoindre pour concevoir ensemble des événements, les mettre en place, et en profiter avec le public.

(Dans les deux cas, votre don ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 %)

Infos

Rendez-vous sur www.hamac-lailly.fr

Et Restez informés en suivant les pages de l'(H)amac sur facebook et instagram.  

Cie JEUX de VILAINS

INSCRIPTION AUX ATELIERS THÉÂTRE 2026-27

Les ateliers théâtre reprennent dès la rentrée, le mercredi 9 septembre. Les pré-inscriptions sont déjà ouvertes ! Trois ateliers vous attendent à la salle de la Lisotte :

Mercredi 11h-12h30 : pour les 6-9 ans

Mercredi 13h30-15h : pour les 10-15 ans

Jeudi 19h45-22h : pour les adultes

Pour en savoir plus, consultez notre site : www.jeuxdevilains.com

Ou retrouvez-nous au forum des associations, le samedi 5 septembre, à la salle de la Lisotte.

UNE SAISON 2025-2026 EXCEPTIONNELLE !

En jetant un œil dans le rétroviseur, on constate que de cette saison 25-26 est tout simplement démesurée ! 123 représentations au total, un record.

Et parmi les temps forts, une tournée de 17 dates à Mayotte avec Le Grand Méchant Renard, devant près de 1500 élèves. Héraklès, notre création 2025, qui a brillé au Off de Charleville-Mézières, où il a même reçu la recommandation du jury. Une seconde grosse tournée scolaire du Grand Méchant Renard à Brie-Comte-Robert, pour 15 dates, 46 classes et près de 1200 élèves. Enfin, les débuts prometteurs du Tour du Monde en 80 Jours, notre création 2026, qui ont clôturé cette saison en beauté, avec un accueil très enthousiaste. Une année riche en émotions, en voyages et en reconnaissance !

NOS PROCHAINES DATES TOUT PUBLIC DANS LA RÉGION

16 juillet - Héraklès à Fleury-les-Aubrais (45)

20 septembre - Héraklès à Artenay (45)

26 septembre - Héraklès à Saint-Denis-en-Val (45)

7 octobre - Le Tour du Monde en 80 jours à Vineuil (41)

19 octobre - Le Râmâyana à Saint-Florent-sur-Cher (18)

21 octobre - Le Tour du Monde en 80 jours à Artenay (45)

22 octobre - Le Tour du Monde en 80 jours à Beaugency (45)

16 décembre - La Maison la Nuit à Donnery (45)

Infos

Retrouvez les autres dates hors de la région et notre actualité sur www.jeuxdevilains.com, Facebook, Instagram, LinkedIn et Mastodon    



De La Graine Aux Fruits

Vous connaissez le Jardin Partagé ! Avec son rond point aromatique ouvert à tous, sa forêt verger où 230 arbres ont été plantés sur deux années.

C'est un lieu qui accueille le relais petite enfance avec leurs « nounous » environ 1 fois par mois pour faire leur potager et découvrir les joies du jardinage, ce sont aussi des événements comme la Fête à Clown et l'arrivée du Vélostival.

Nous vous donnons rendez-vous le **12 août à partir de 18h30** au jardin partagé pour l'éclipse solaire. Pascal BELLOUET passionné d'astronomie, nous fera profiter de ses connaissances et de son matériel d'astronomie adapté à l'observation solaire pour ne prendre aucun risque.

Comme pour tout événement, merci de stationner au parking de la Lisotte sauf pour les personnes à mobilité réduite qui peuvent se garer au plus près.

Ce jardin partagé est aussi le vôtre : venez nous rencontrer au jardin si vous avez envie de vous impliquer dans ce beau projet. Rejoignez l'association « De la Graine aux Fruits » pour y participer !



LE SAMEDI 20 JUIN 2026
à la SALLE VAL-SOLOGNE,
Hommage à TATIANA
KOZLOVA
CONCERT - EXPOSITIONS

FÊTE DE CLÔTURE DE LA SAISON 2025-2026

Au programme :

De 10 à 11h – Ouverture, accueil et expositions des œuvres des ateliers d'art plastique, de photographie, et des ouvrages de l'atelier d'écriture.

De 11 h à 11 h 30 – Hommage à Tatiana KOZLOVA – lecture de textes.

De 11 h 30 à 12 h – Concert guitare-chant classique par Jim OGG et Blandine PIEDALLU

De 12 h à 13 h – Verre de l'amitié – signatures de nos recueils

De 13 h à 14 h – Repas champêtre

Renseignement

06 31 72 88 44



Palettes d'Art Doux

PALETTES D'ART DOUX : 11^e EXPOSITION

L'association les Palettes d'Art Doux organisera sa 11^e exposition les 10 et 11 octobre 2026.

Devenue au fil des années un événement incontournable de la vie culturelle locale, cette manifestation mettra à l'honneur la diversité des univers artistiques présentés par les membres de l'association ainsi que par leurs invités.

Le vernissage aura lieu le vendredi 9 octobre à 18h30, en présence des artistes et des représentants de la commune.

DEUX INVITÉS D'HONNEUR :

Cette nouvelle édition accueillera deux artistes reconnus pour l'originalité et la qualité de leur démarche artistique :

- Geoffrey PERRIN, créateur des Créa' de l'Hameçon, dont les œuvres mêlent imagination, créativité et savoir-faire.
- Michel BOUGAS, artiste orléanais apprécié pour sa technique du trompe-œil.

Leurs présences viendront enrichir cette exposition et offriront au public un regard diversifié sur la création contemporaine.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LAILLY-EN-VAL À L'HONNEUR

Fidèle à sa volonté de transmission et de partage, l'association a une nouvelle fois invité les élèves d'une classe primaire de l'école de Lailly-en-Val à exposer leurs réalisations.

Cette collaboration permet de valoriser la créativité des plus jeunes tout en renforçant les liens entre l'association, l'école et les familles.

Accessible à tous, cette exposition se veut avant tout un moment de rencontre et de découverte.

La célèbre phrase de Picasso, « Un tableau ne vit que par celui qui le regarde », rappelle combien le regard du public donne toute leur dimension aux œuvres exposées.

Chacun est donc chaleureusement invité à venir découvrir, admirer et soutenir les artistes locaux dans une ambiance conviviale et culturelle.



Informations pratiques

- Lieu : Salle Val Sologne, rue de la Mairie – 45740 Lailly-en-Val
- Vernissage : Vendredi 9 octobre 2026 à 18h30
- Exposition : Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026
- Entrée : Libre et gratuite

Infos

Palettesdartdoux@laposte.net



Sapeurs-pompier



Les sapeurs-pompiers de Lailly-en-Val souhaitent vous remercier, mais également vous informer de l'arrivée de nouvelles recrues au sein de notre caserne. Leur engagement et leur motivation viennent renforcer les effectifs afin d'assurer au quotidien votre protection et votre sécurité.

Pour rappel, les recrutements sont toujours ouverts, ils sont ouverts à toutes personnes âgées de 16 ans à 50 ans, ils sont ouverts à toutes personnes motivées souhaitant s'investir au service des autres.

Rejoindre les sapeurs-pompiers, c'est partager des valeurs de solidarité de courage et d'engagement citoyen.



Renseignement

Contactez le chef de centre, le Lieutenant Jean-Jacques TOUZÉ au 06.38.97.54.06

Le club de l'amitié

Le club de l'amitié se retrouve tous les jeudis après-midi pour se distraire autour de jeux de cartes et autres jeux. Plusieurs personnes tricotent, d'autres discutent, certaines en ont besoin car elles ne parlent à personne de la semaine.

Et vous ? Pourquoi ne pas venir nous rejoindre pour rompre la monotonie de votre solitude.

Nous avons fait plusieurs sorties et d'autres sont au programme.

Nous sommes allés à Tours voir le magnifique spectacle Shen-Yun, nous sommes tous revenus ravis.

Nous sommes allés à Sigloy et avons fait une balade en bateau sur la Loire avec Les passeurs de Loire qui nous ont commenté cette sortie aussi bien sur la flore que la faune.

En septembre, une sortie est prévue au bec d'Allier avec repas sur le bateau, nous finirons la journée en découvrant Nevers en petit train.

Nous organisons notre loto le 4 octobre 2026
Retenez cette date !



GV Lailly Familles Rurales

Envie de bouger, envie de vous dépenser, rejoignez notre club de gymnastique: pilates, yoga, cardio, renfo, et zumba!

L'année 2026 se termine dans la joie puisque Maxence, notre coach depuis 6 ans, reste à nos côtés pour une saison supplémentaire. Son dynamisme et son énergie positive a permis à l'association de grandir et d'accueillir chaque année plus d'adhérents(es).

Nous vous annonçons l'arrivée de Claire, coach pluridisciplinaire à l'image de Maxence, qui viendra ajouter 3h de cours hebdomadaires. Nous lui souhaitons une joyeuse intégration.

L'Assemblée Générale aura lieu mardi 23 juin à 18h30 à la salle de la Lisotte. A cette occasion, nous allons changer de nom et de fédération sportive, nous vous espérons nombreuses et nombreux afin de voter et se retrouver autour d'un apéritif dinatoire offert par l'association à ses adhérents.

Infos

gymlailly45740@gmail.com

"Breaking news"

Après quelque mois de fermeture, la Biscuiterie Moderne reprend sa production et ouvre sa boutique à Lailly-en-Val.

Une institution de Lailly-en-Val renaît ! En octobre 2025, la Biscuiterie Moderne ferme ses portes.

Créée en 1962 et installée sur la commune depuis 1972 sur la commune, au lieudit Les Trois Cheminées, sa renommée, la qualité de ses produits et son attachement au territoire ne pouvaient pas disparaître.

Depuis le mois de mai, un jeune étudiant, Antoine de la POTERIE, a décidé de reprendre le flambeau. Avec l'aide de deux associés, Antoine a repris la production des Macarons à la noix de coco (uniques en France), des rochers et des palets aux parfums et saveurs multiples !

Le site de production a été rénové, le personnel, licencié en octobre 2025, a été de nouveau embauché. Une nouvelle histoire s'écrit.

Notre jeune entrepreneur local n'en est pas à son coup d'essai : il avait déjà repris la production du Cotignac d'Orléans en mars 2025 en faisant renaître la Maison GOUCHAULT.

La gamme est complétée de produits locaux.

La boutique vous accueille du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Biscuiterie Moderne
62, route de Blois
45740 LAILLY-EN-VAL



"La micro-crèche"

"Les Chouchatons"

fête ses 6 mois à Lailly-en-Val !

Déjà six mois que notre structure a ouvert ses portes pour le plus grand bonheur des familles de la commune. Destinée à accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément, âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, notre micro-crèche à taille humaine offre un véritable cocon chaleureux, sécurisant et bienveillant.

Notre projet éducatif met l'accent sur l'épanouissement, l'éveil et le respect du rythme de chaque enfant à travers la motricité libre et l'apprentissage de l'autonomie. Soucieux de leur santé et de l'environnement, nous proposons un accueil éco-responsable : l'alimentation est d'origine biologique, privilégiant les produits régionaux. De plus, nos produits de soin et d'entretien sont rigoureusement choisis pour être écologiques et respectueux de la peau des tout-petits.

Une équipe de professionnels qualifiés et passionnés accompagne chaque jour vos enfants pour les aider à grandir sereinement et partager de superbes moments de créativité et de complicité !



"Les Chouchatons"



Sondage

Campagne don du sang

« Nous avons besoin de vous : 55 dons pour maintenir cette journée solidaire ! »

Dans le cadre de la Commission santé, sociale et solidarité, une journée de don du sang est organisée le jeudi 19 novembre 2026 à la salle de la Lisotte.

Pour maintenir cette collecte sur la commune, nous devons atteindre 55 promesses de don.

Votre participation est essentielle : en une heure, vous pouvez contribuer à sauver des vies !

N'hésitez pas à vous inscrire et à en parler autour de vous.

Nous comptons sur vous !

**CAMPAGNE**
DON DU SANG ?
Lailly-en-Val

Une journée de don du sang est prévue le **jeudi 19 novembre** !
Pour l'organiser au mieux, dites-nous si vous seriez partant(e) pour donner votre sang.

Merci de remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous.

**Accouchements**
Aider les mamans

**Traitements lourds**
Chirurgies & cancers

**Accidents**
Urgences vitales

**Un geste solidaire**
1 à 2 heures pour aider

DON DE SANG
EN 1H
3 VIES
et vous en attendez-vous ?



Coupon-réponse

Merci de retourner le coupon-réponse à la mairie, ou de l'envoyer par mail à accueil@laillyenval.fr

 1 à 2 heures

 18-70 ans

 Sauvez des vies!

Nom :

Prénom : Âge :

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

Aire de Covoiture

PROJET D'AIRE DE COVOITURAGE

VOTRE AVIS COMPTE !

Dans le cadre de son engagement pour la transition écologique, la municipalité de Lailly-en-Val souhaite faciliter vos déplacements quotidiens.

Nous réfléchissons actuellement à l'aménagement d'une aire de covoiturage au sein de notre commune.

L'OBJECTIF EST SIMPLE :
Créer un point de rencontre sécurisé et stratégique pour regrouper vos trajets : travail, études ou loisirs.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?
Moins de voitures, des économies de carburant, moins d'émissions de CO₂ et plus de convivialité entre habitants !

VOTRE EXPÉRIENCE EST ESSENTIELLE !
Pour que ce projet soit vraiment utile et efficace, nous avons besoin de savoir si vous seriez prêts à utiliser un tel équipement et, surtout, vers quelles destinations vous vous dirigez chaque jour.

 Ce sondage ne vous prendra que quelques instants et nous sera d'une grande aide !



 Pour la planète
Réduisons les émissions de CO₂

 Pour votre budget
Partageons les frais de déplacement

 Pour notre territoire
Dynamisons la solidarité locale

 Pour tous
Simplifions et sécurisons vos trajets

COUPON - RÉPONSE

1 Seriez-vous utilisateur d'une aire de covoiturage à Lailly-en-Val ?
☐ Oui, régulièrement (travail)
☐ Oui, occasionnellement (loisirs, achats)
☐ Non, pas du tout

3 Qu'est-ce qui est "non-négociable" pour que vous utilisiez cette aire ?
☐ Un bon éclairage (sécurité)
☐ La proximité immédiate de mon axe de route
☐ Des places de parking bien délimitées
☐ Un abri pour attendre à l'abri de la pluie

2 Vers quelle direction vous rendez-vous le plus souvent pour le travail ?
☐ Beaugency
☐ Orléans
☐ Blois
☐ Jouy-le-Potier
☐ Autre :

4 Une remarque, une idée de lieu idéal ? (réponse libre)
.....
Nom (facultatif) :

 **Merci pour votre participation !**
Vos réponses aideront la commune à concevoir un projet adapté aux besoins des habitants.

Déposez ce coupon dans l'urne à l'accueil de la mairie ou retournez-le par courrier :
Mairie de Lailly-en-Val - 2 rue de la Mairie - 45740 Lailly-en-Val

 Date limite de réponse : **4 septembre 2026**

Agenda

Juillet

- 13 **22h00** : Distribution de lampions au stade Meneux
- 22h30** : Départ en musique avec la Batterie Fanfare
- 23h00** : Feu d'artifice à l'étang sur le thème « Les légendes du cinéma »
- 23h30-1h00** : Bal sur la place de l'église

- 14 *Inscription en mairie avant le 2 juillet*
- 12h00** : Déjeuner champêtre au terrain de pétanque
13€ par personne / gratuit pour les moins de 8 ans
- Après-midi** : Olympiades par équipe

Août

- 1^{er} Concours de Pétanque
- 8 Concours interne au club de Pétanque
- 18 Concours de Pétanque

Septembre

- 4 Mairie : Pot des nouveaux habitants – à la mairie (19h)
- 5 Mairie : Forum des associations à la Lisotte
- 13 Avenir, Loisirs et Culture – Créatifs Scrapbooking – Saint Sulpice
- 19 Batterie Fanfare – Aubade d'Automne – Val Sologne
- 27 Pétanque - Championnat

Octobre

- 4 Club de l'Amitié – Loto - Lisotte
- 10 Comité des fêtes : Soirée spectacle et Danse - Lisotte
- 9/10 Palettes d'Arts Doux – Vernissage et Exposition – Val Sologne
- 11
- 24 Téléthon : Jeux de société – Val Sologne
- 25 Avenir, Loisirs et Culture Danse : Loto - Lisotte

Novembre

- 1^{er} Comité des fêtes : Brocante aux 3 cheminées
- 8 UPEL : Bourse aux jouets - Lisotte
- K'Danses : Stage de danse interne au club
- 11 Commémoration – Val Sologne
- 13 Batterie Fanfare : Ste Cécile - Lisotte
- 14 Batterie Fanfare : Ste Cécile - Lisotte
- Club de l'amitié : Belote – Val Sologne
- 15 Batterie Fanfare : Ste Cécile - Lisotte
- Avenir, Loisirs et Culture – Créatifs : Scrapbooking – Saint Sulpice
- 19 Don du sang A CONFIRMER – Lisotte
(Maintenu suivant nombre de participants : voir sondage à la fin de ce bulletin)
- 28
- 29 Mairie : Marché de Noël – Espace pétanque

Décembre

- 3
- 6 Téléthon : Programme disponible en novembre
- 11 Mairie : Goûter des Aînés à la Lisotte
- 12 Hamac : Spectacle - Lisotte
- 13 Avenir, Loisirs et Culture - Créatifs : Scrapbooking - Saint Sulpice
- 15 Mairie : Spectacle de Noël maternelle et élémentaire - Lisotte
- 16 Mairie : Noël Péricolaire - Lisotte
- 31 Comité des fêtes : Réveillon dîner avec orchestre - Lisotte